

Bien rincé, c'est gagné !



- **Sécurité** : les bidons ouverts, rincés et égouttés ne présentent aucun risque lors des différentes manipulations.
- **Economie** : Il est moins coûteux de recycler des bidons propres que d'éliminer des bidons souillés ou mal rincés.
- **Recyclage** : seuls les emballages correctement rincés peuvent être recyclés.

Mal rincé, c'est risqué !

- **Respect des consignes** : la règle d'ORE (ouvert, rincé, égoutté) a été testée et mise au point pour éviter tout problème de brûlure ; prenez le temps de bien respecter ces consignes.
- **Pensez à la sécurité des personnes qui manipulent vos bidons** : collecteur, transporteur, recycleur... des hommes vont manipuler vos bidons.

Valorisons nos emballages

Les emballages vides collectés seront en priorité recyclés pour fabriquer d'autres objets plastiques comme, par exemple, des tubes ou des gaines de câbles électriques pour le secteur du bâtiment. Ils peuvent être aussi valorisés comme combustible de substitution dans des fours de cimenterie.



le saviez-vous ?

- avec 2 bidons de 20 litres :
- on fabrique des gaines de câbles électriques
- on économise 1,5 litre de pétrole
- on peut alimenter une ampoule de 60W pendant plus de 96 heures

Un engagement éco-responsable : ce dépliant est imprimé dans un souci de protection de l'environnement du choix du papier au procédé d'impression en passant par les encres - édition novembre 2016 - COMEV 64

jevaisledireàmamère... 490 381 050 RCS LYON



ADIVALOR

LE CAT SUD – 68 cours Albert Thomas – 69371 Lyon cedex 08
tél. 04.72.68.93.80 – email : evphel@adivalor.fr
www.adivalor.fr

Ce dispositif de collecte et de recyclage est mis en place par A.D.I.VALOR, un organisme à but non lucratif, et financé par une cotisation volontaire appliquée sur l'ensemble des produits éligibles à la collecte (produits présentant le pictogramme A.D.I.VALOR). Cette cotisation est collectée par la SEPH (Solution Emballage Produits d'Hygiène), société anonyme fondée par les metteurs en marchés de produits lessiviels. Un comité de suivi permet de soutenir le déploiement de cette collecte, il est constitué de représentants d'A.D.I.VALOR et SEPH et de représentants de la filière laitière : Fédération Nationale des Coopératives Laitières (FNCL), Fédération Nationale de l'Industrie Laitière (FNIL) et Fédération Nationale des Producteurs de Lait (FNPL).

Emballages vides

- produits d'hygiène de la mamelle
- produits de nettoyage et de désinfection du matériel de traite



Éleveur recycleur !



ADIVALOR

Faites une fleur à la nature



En rapportant vos emballages vides à votre distributeur, partenaire d'A.D.I.VALOR :

- vous êtes en conformité avec la réglementation,
- vous respectez les démarches de progrès professionnelles :
 - cahier des charges de production
 - certification, engagement de qualité
- vous préservez votre cadre de vie.



La bonne gestion des déchets est un engagement de la charte des bonnes pratiques d'élevage pour la protection de l'environnement

Choisissez les produits avec le pictogramme ADIVALOR

Ce pictogramme indique que le metteur en marché de ce produit contribue au financement de l'organisation de la collecte et de la valorisation des emballages usagés.

Le détenteur de cet emballage bénéficie, sous certaines conditions, des services de collecte proposés par son distributeur, partenaire d'A.D.I.VALOR.



Seuls les emballages propres rapportés ouverts, rincés et égouttés sont repris.

La règle d'ORE = Ouvert + Rinçé + Egoutté

Les bons gestes pour bien recycler

Ouvert

Bidons vides ouverts



Bouchons rangés dans un sac plastique transparent



pour votre sécurité

lors de la manipulation des bidons, équipez-vous de protections individuelles (gants, lunettes, vêtements de travail...).

en cas d'accident :
SAMU 15 - POMPIER 18 - URGENCES 112

Rinçé

juste après utilisation, c'est plus facile !

- Vérifier que le bidon est bien vidangé



- Laver l'extérieur du bidon



- Verser dans le bidon une quantité d'eau chaude $\geq 10\%$ du volume du bidon



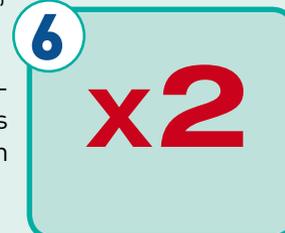
- Fermer et agiter le bidon



- Vider l'eau dans le circuit des effluents de salle de traite.
Utilisation possible en pré-lavage de la machine à traire pour les produits acides ou alcalins chlorés à condition que le lavage se fasse avec le même produit (prévoir un délai d'1/2 journée entre les deux types de produits)



- Renouveler l'opération (si après 2 rinçages il subsiste encore du produit dans le bidon, il faut réaliser un 3^{ème} rinçage)



Egoutté

- Il est impératif que les bidons soient correctement égouttés
- Bien secouer le bidon pour évacuer tous les résidus d'eau de rinçage
- Placer le bidon incliné (de 10 à 30°) sur un support



Prévoir 1/2 heure environ pour un bon égouttage.

Stocker vos bidons et vos bouchons, en évitant qu'ils se resalissent.

